

CIDES

Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale



CIDES, le pôle de recherches et d'actions
de Chorum, au service des acteurs de
l'économie sociale et solidaire

Présentation



Appel à projets 2010 - CIDES

Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale

Prix territoriaux

Présentation synthétique

Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale

LE CONTEXTE

Partenaire historique du secteur de l'économie sociale, **Chorum** met en œuvre la protection sociale complémentaire de nombreuses conventions collectives couvrant de larges champs d'activité (mutualité, hospitalisation privée à but non lucratif, personnes inadaptées et handicapées, centres sociaux et socioculturels, aide à domicile, animation, sport, tourisme social et familial, familles rurales...) et de grandes références de l'économie sociale (Croix-Rouge française, MGEN, MATMUT, Sauvegarde de l'enfance, ADAPEI, APAJH, Médecins sans frontières, Association des Paralysés de France, Restos du Cœur, ATD Quart-Monde, Emmaüs...).

CIDES (Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale), le pôle de recherche et d'action de **Chorum**, développe une offre de services en matière de prévention des risques professionnels, en direction des adhérents de **Chorum**, dont les objectifs sont de :

- ↘ **Développer** la connaissance et aller vers une culture de prévention.
- ↘ **Identifier** les étapes d'une démarche de prévention efficace sur la durée.
- ↘ **Engager** des actions concrètes.
- ↘ **Proposer** des services mis en œuvre par un réseau d'acteurs de l'économie sociale.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les prix « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* ».



LES OBJECTIFS

Les prix territoriaux « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* » soutiendront des actions de prévention des risques professionnels mises en œuvre par des structures de l'économie sociale (associations, mutuelles...) **adhérentes en prévoyance à Chorum**, pour :

- ↘ **Favoriser** la mise en œuvre de démarches de prévention des risques professionnels.
- ↘ **Repérer et diffuser** des démarches de préventions innovantes et adaptées au contexte de l'économie sociale.
- ↘ **Valoriser et donner** une visibilité aux actions innovantes et participatives de prévention des risques professionnels initiées par les structures de l'économie sociale, notamment à travers la publication d'une brochure : « *Prévention des risques professionnels : L'économie sociale, un vivier de pratiques innovantes* ».

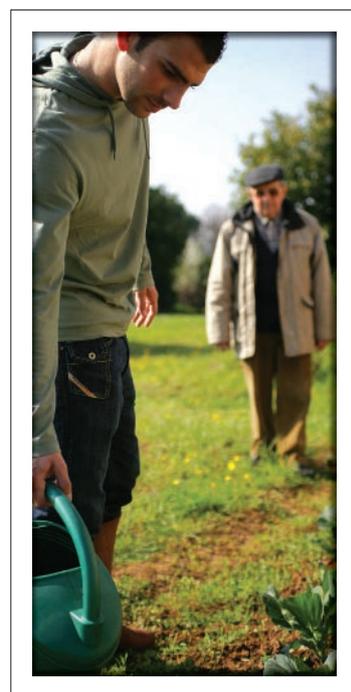
QUI EST CONCERNE ?

Peuvent concourir pour ces prix les adhérents de la **Mutuelle CHORUM** au titre de la couverture obligatoire de prévoyance collective dont les contrats sont en vigueur au jour du dépôt des dossiers. Toutes les entreprises et établissements satisfaisant cette condition sont concernés, si leur effectif salarié est supérieur ou égal à cinq salariés (ETP).

QUELS SONT LES CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS ?

Les prix territoriaux « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* » soutiendront des actions de prévention des risques professionnels ciblées sur des risques identifiés dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels : prévention des TMS, des lombalgies, du risque routier, des risques psychosociaux, etc.

Les projets primés pourront être en phase de démarrage ou en cours de réalisation.



LE CONTENU DU DOSSIER A REMETTRE

Le cahier des charges complet est disponible :

- sur le site CIDES : <http://cides.chorum.fr> > rubrique "Nos outils" > "Services aux adhérents"
- par simple demande par courriel auprès de Emmanuelle Paradis : emmanuelle.paradis@chorum.fr

Il indique de façon précise le dossier à remettre pour concourir et les critères d'attribution des prix.

LE CALENDRIER

Les dossiers de candidatures sont à faire parvenir **avant le lundi 29 mars 2010, à 16 heures**, cachet de la poste faisant foi :

- Soit par courrier postal à :
Emmanuelle Paradis
Chorum – CIDES
56-60 rue Nationale
75013 Paris
- Soit par courriel à emmanuelle.paradis@chorum.fr.

RECOMPENSES ET VALORISATION

Des prix seront remis pour chacune des inter-régions suivantes :

- ✪ Ile-de-France
- ✪ Nord : Nord/Pas-de-Calais, Normandie, Picardie
- ✪ Est : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine
- ✪ Centre : Auvergne, Rhône-Alpes
- ✪ Sud-Est : Corse, PACA, Languedoc-Roussillon
- ✪ Ouest : Bretagne, Centre, Pays-de-Loire
- ✪ Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes

Les prix territoriaux « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* » permettront aux lauréats de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches :

- **Soutien à l'ingénierie du projet**, réalisé par CIDES.
- **Soutien matériel** à la mise en œuvre du projet.

Le soutien aux projets sera formalisé par une convention qui précisera les modalités d'accompagnement du projet et de diffusion de celui-ci.

Les dossiers de candidatures satisfaisant aux conditions de présentation des prix « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* » pourront parallèlement, s'ils répondent aux critères du FACT¹ (fonds pour l'amélioration des conditions de travail), être présentés pour une demande d'aide dans ce cadre.

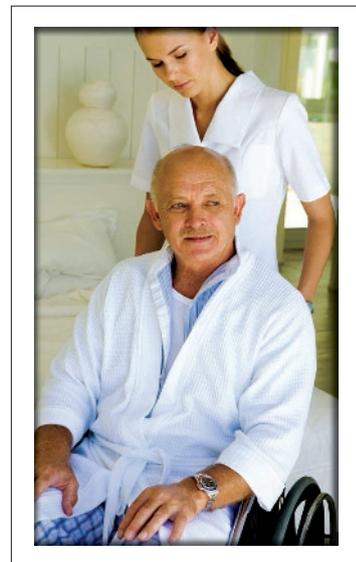
¹ : Critères et documents demandés disponibles sur le site de l'ANACT :

http://www.anact.fr/portal/page/portal/AnactWeb/NOTINPW_PAGES_TRANSVERSESES/2_reseau_anact/NOTINMENU_FACT

LA REMISE DES PRIX

La remise des prix est prévue lors d'une **conférence organisée pendant la "Semaine Qualité de Vie au Travail", entre le 21 et le 25 juin 2010, à Paris.**

Les lauréats des prix « *Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale* » s'engagent à être présents lors de cette conférence.



AVEC LE SOUTIEN DE



Le réseau ANACT, composé de l'Agence Nationale dont le siège est à Lyon et de 26 ARACT situées dans les régions, oeuvre pour l'amélioration des conditions de travail. Il a pour vocation d'améliorer à la fois la situation des salariés et l'efficacité des entreprises, et de favoriser l'appropriation des méthodes correspondantes par tous les acteurs concernés. Il aide les entreprises et les autres organisations à développer des projets innovants relatifs au travail.

Site Internet : <http://www.anact.fr>



Un magazine qui vous aide à agir

Chaque trimestre, Santé & Travail vous propose un suivi détaillé de l'actualité, des enquêtes, des rubriques sur l'évolution du droit hygiène et sécurité, la reconnaissance des maladies professionnelles, les CHSCT, la toxicologie et un dossier approfondi. Un effort de clarté et de vulgarisation des connaissances qui vous permet d'aller à l'essentiel afin de mieux comprendre les enjeux de l'amélioration des conditions de travail. Un outil pédagogique qui aide à bâtir une politique de prévention.

Site Internet : <http://www.sante-et-travail.fr>



Le groupe associatif S.I.E.L BLEU (Sport, Initiative Et Loisirs) est un acteur de prévention-santé qui utilise notamment l'activité physique adaptée comme moyen d'action pour améliorer la qualité de vie et maintenir l'autonomie de chacun tout au long de la vie. Nous intervenons aujourd'hui auprès de 50 000 personnes et plus de 1700 institutions chaque semaine, mais aussi directement sur le lieu de travail pour les salariés grâce à notre société GPS Santé.

Site Internet : <http://www.sielbleu.org>

ORGANISE PAR



www.chorum.fr

Chorum est le nom de l'offre de prévoyance, santé, épargne, retraite et de services exclusivement dédiée aux entreprises et aux salariés de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les garanties sont co-assurées et mutualisées par deux grands opérateurs d'assurance de personne à but non lucratif qui apportent aux acteurs de l'Economie Sociale leur expérience de la protection sociale complémentaire et une solvabilité financière renforcée : Médéric Prévoyance du groupe Malakoff Médéric et l'UNPMF, Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française.

L'interlocution pour la mise en œuvre de la distribution et de la gestion des produits Chorum est réalisée par la Mutuelle CHORUM.



<http://cides.chorum.fr>

Pour renforcer les synergies et appuyer son action, Chorum a créé CIDES, son pôle de recherche et d'action, pour :

- + **Promouvoir** l'identité et les initiatives de l'économie sociale, aux côtés des organisations professionnelles, des mouvements fédératifs, de leurs centres de ressources et de l'ensemble des salariés ;
- + **Soutenir** les structures de l'économie sociale dans leurs projets pour développer une offre de proximité de qualité et différenciante ;
- + **Accompagner l'entreprenariat** social en aidant les structures dans leur rôle d'employeur (ressources humaines, prévention des risques professionnels et santé au travail).